



Règlements Phases finales

Drôme-Ardèche

Saison 2024-2025

SENIORS

Des play-off auront lieu pour les catégories PRF, PRM, DF2, DM2, DF3, DM3 et DM4.

En DM5, à l'issue de la deuxième phase, le 1^{er} de la poule A est déclaré champion.

Les ½ finales et les finales auront lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

Si besoin, le ranking définira l'équipe la mieux classée.

DEMI FINALES

Pour chaque catégorie, les ½ finales opposeront les équipes de la poule A classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place.

1A contre 4A

2A contre 3A

FINALES

Les finales opposeront les vainqueurs des ½ finales.

RAPPEL RÈGLEMENT

Tout joueur ayant participé à un championnat de niveau supérieur (départemental, régional ou national, toutes catégories confondues) doit avoir participé au minimum à la moitié des rencontres des 2 phases avec l'équipe qualifiée pour pouvoir prendre part aux phases finales.

Un joueur qui n'aurait pas participé à la moitié des rencontres avec l'équipe qualifiée mais qui n'a jamais joué un seul match à un niveau supérieur (toutes catégories confondues), pourra participer aux phases finales.

Un joueur, n'ayant pas participé à au moins 2 rencontres de la saison régulière du championnat avec l'équipe qualifiée ne peut pas participer aux phases finales.

JEUNES

Les ½ finales et les finales auront lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

Deux équipes ayant été dans la même poule en phase 3 ne peuvent pas se rencontrer en ½ finale.

Si besoin, le ranking définira l'équipe la mieux classée.

DEMI FINALES

FEMININES

	D1	D2	D3
U18F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	3A(D2) / 4B(D2) 3B(D2) / 4A(D2)
U15F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A
U13F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A

MASCULINS

	D1	D2	D3
U18M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 1D
U15M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A
U13M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 1D

FINALES

Les finales opposeront les vainqueurs des ½ finales.

RAPPEL RÈGLEMENT

Tout joueur ayant participé à un championnat de niveau supérieur (départemental, régional ou national, toutes catégories confondues) doit avoir participé au minimum à la moitié des rencontres des 2 phases avec l'équipe qualifiée pour pouvoir prendre part aux phases finales.

Un joueur qui n'aurait pas participé à la moitié des rencontres avec l'équipe qualifiée mais qui n'a jamais joué un seul match à un niveau supérieur (toutes catégories confondues), pourra participer aux phases finales.